

Choisir la licence Lettres

OBJECTIFS

Destinée à tous ceux qui se passionnent pour les études littéraires et linguistiques, la Licence de Lettres s'inscrit dans le système européen du LMD (Licence-Master-Doctorat). Elle permet de se porter candidat à un Master, à l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) ou dans une autre université. Elle est une voie d'accès à plusieurs concours de l'Éducation nationale (Professorat des écoles, CAPES, agrégation) et peut vous initier à la recherche. Mais elle prépare aussi efficacement aux métiers du journalisme, de la communication, de la culture, de l'édition, des bibliothèques. Comme toute Licence, elle constitue, hormis le DUT, le premier diplôme universitaire reconnu sur le marché du travail et elle permet notamment de participer aux concours de la fonction publique nationale ou territoriale. La Licence de Lettres vous permet de perfectionner vos connaissances en littérature française, littérature générale et comparée, littérature antique, ainsi que de développer des connaissances en linguistique. Elle développe vos capacités d'expression écrite et orale, d'analyse et de synthèse.

Attendus nationaux

Il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte. Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B). Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française. Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.). La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde. L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe. Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Critères de la commission d'examen des vœux

L'évaluation du dossier pourra s'appuyer sur les éléments suivants :

Résultats dans les disciplines littéraires :

Notes obtenues dans les disciplines littéraires
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français

Résultats dans les disciplines des sciences humaines et sociales :

Notes obtenues dans les disciplines des sciences humaines et sociales

Résultats obtenus en philosophie :

Notes obtenues en philosophie

Niveau de langues :

Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (Niveau B)

Progression :

Les résultats du baccalauréat pour les réorientés

Méthodologie dans le travail :

Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale
Capacité d'organisation et d'investissement
Champ « méthode de travail » de la fiche Avenir

Autonomie :

Champ « Autonomie » de la fiche Avenir

Implication personnelle :

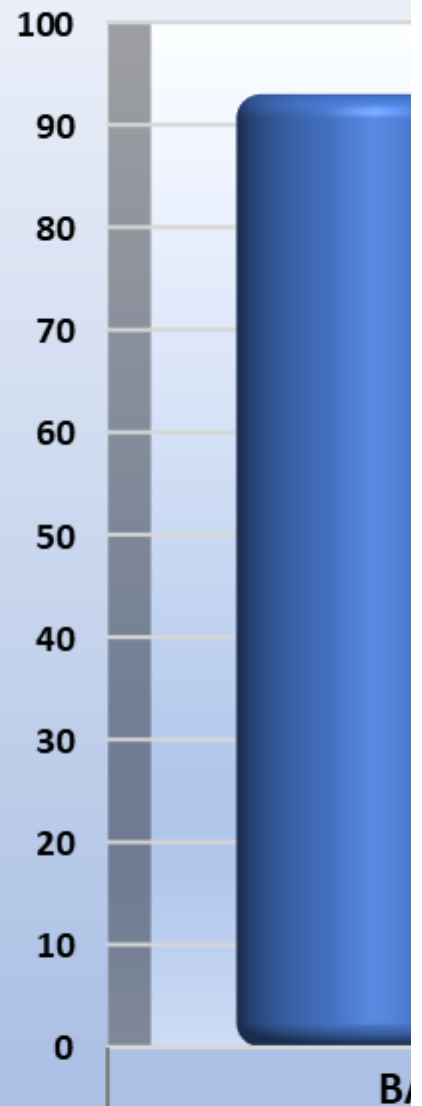
Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale
Champ « capacité à s'investir » de la fiche Avenir



Projet de formation motivé

Secteurs d'activité et métiers visés

Accès au métier de professeur du 1er et second degré.
Accès aux concours de la fonction publique, métiers de la culture.
Concours d'entrée dans des écoles spécialisées (journalisme, administration, communication, documentation...).

Taux de réussite (passage L1 en L2)



 Inscrits en L1, année N	
 Passage en L2 ou DUT 2 Année N+1	